Classe Nº 3 : Savons ; parfums, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ;

Classe Nº 14 : Bijouterie ; horlogerie et instruments chronométriques ; coffrets à bijoux ; boîtiers, bracelets, chaînes, ressorts ou verres de montre ; porte-clefs de fantaisie ; statues ou figurines (statuettes) en métaux précieux ; étuis ou écrins pour l'horlogerie ; médailles ;

Classe Nº 25 : Vêtements, chaussures, chapellerie.

Classes de produits ou services : 3, 14, 25.

Nº National : 14 4 130 094

Dépôt du : 30 OCTOBRE 2014

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Conviviance, SARL, ZI les renouillères, 1 rue Sir Alexander Fleming, 93360 NEUILLY-PLAISANCE.
Nº SIREN : 491 190 450.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
Conviviance, M. Yassin Djaffar, ZI les renouillères, 1 rue Sir Alexander Fleming, 93360 NEUILLY-PLAISANCE.

CLOUDVOICE

Classe Nº 9 : appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images ; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques ou optiques ; disques compacts, DVD et autres supports d'enregistrement numériques ; mécanismes pour appareils à pré-paiement ; équipement de traitement de données, ordinateurs ; tablettes électroniques, ordiphones (smartphones), liseuses électroniques ; logiciels (programmes enregistrés) ; périphériques d'ordinateurs ; cartes à mémoire ou à microprocesseur ;

Classe Nº 35 : services d'abonnement à des services de télécommunication pour les tiers ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail ; optimisation du trafic pour les sites web ; audits d'entreprises (analyses commerciales) ;

Classe Nº 38 : Télécommunications ; informations en matière de télécommunications ; communications par terminaux d'ordinateurs ou par réseau de fibres optiques ; communications radiophoniques ou téléphoniques ; services de radiotéléphonie mobile ; fourniture d'accès utilisateur à des réseaux informatiques mondiaux ; mise à disposition de forums en ligne ; fourniture d'accès à des bases de données ; services d'affichage électronique (télécommunications) ; raccordement par télécommunications à un réseau informatique mondial ; agences de presse ou d'informations (nouvelles) ; location d'appareils de télécommunication ; émissions radiophoniques ou télévisées ; services de téléconférences ou de visioconférences ; services de messagerie électronique ; location de temps d'accès à des réseaux informatiques mondiaux ;

Classe Nº 42 : Evaluations et estimations dans les domaines scientifiques et technologiques rendues par des ingénieurs ; recherches scientifiques et techniques ; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels ; recherche et développement de nouveaux produits pour des tiers ; études de projets techniques ; élaboration (conception), installation, maintenance, mise à jour ou location de logiciels ; programmation pour ordinateur ; analyse de systèmes informatiques ; conception de systèmes informatiques ; consultation en matière de conception et de développement d'ordinateurs ; numérisation de documents ; logiciel-service (SaaS) ; informatique en nuage ; conseils en technologie de l'information ; hébergement de serveurs ; stockage électronique de données.

Classes de produits ou services : 9, 35, 38, 42.

Nº National : 14 4 130 095

Dépôt du : 30 OCTOBRE 2014

à : I.N.P.I. - ÎLE DE FRANCE

ATOL S.A., SA COOPERATIVE A CAPITAL VARIABLE, 2 RUE DE LA RENAISSANCE, 92160 ANTONY.
Nº SIREN : 305 219 859.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
INLEX IP EXPERTISE, 5, rue Feydeau, 75002 PARIS.

TU'DORS D'ATOL

Classe Nº 9 : Appareils et instruments d'optique à savoir : lunettes, lunettes de vue, lunettes de protection, lunettes de soleil, lunettes de dépannage pour presbyte, masque de plongée, lunette de plongée, masques pour le sport à l'exception des masques d'escrime, verres (lunettes), verres solaires, verres correcteurs (optique), verres de contact, lentilles ; verres à usage optique ou conçus pour protéger les yeux ; protège-yeux ; refractomètres oculaires, oculaires et instruments contenant des oculaires ; monocles ; visières anti-éblouissantes ; filtres anti-éblouissants et filtres colorés ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction d'images dans le domaine de l'optique ; supports d'enregistrement magnétiques destinés à stocker les données ophtalmologiques des patients pour leur suivi par les différents acteurs médicaux ou paramédicaux de la discipline ophtalmologique ; appareils et instruments de lunetterie à savoir : étuis pour lunettes, étuis pour verres de contact, montures et supports pour lunettes, protections de lunettes, montures de verres (lunettes) ; articles de lunetterie ; bandeaux, cordons, cordonnets, chaînes et liens pour retenir les lunettes, récipients et supports pour lentilles de contact ; appareils pour le diagnostic non à usage médical ; appareils ou instruments à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage de données ; dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; appareils électroniques numériques sans fil de transmission de données et les logiciels y relatifs ; appareils numériques mobiles électroniques de poche capable de fournir un accès à l'Internet et à l'envoi, la réception et le stockage de données numériques ; dispositifs, périphériques utilisés pour mesurer et ou enregistrer différentes données physiologiques à savoir la fréquence du rythme de battement des paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières ; récepteurs utilisés pour la détection, le stockage, le traitement des données électroniques émanant d'un capteur qui enregistre les données liées à l'activité des battements des paupières ; capteurs électriques ou électroniques pour détecter, mesurer, traiter, rassembler, enregistrer et transmettre des données générales relatives au rythme de battement des paupières ; cartes de circuits intégrés et ou circuits intégrés pour mesurer des données physiologiques, à savoir la fréquence du rythme de battement des paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières.

Classe Nº 10 : Appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, membres, yeux et yeux artificiels, matériel de suture, prothèses oculaires, plateaux pour les yeux à usage médical et chirurgical, appareils médicaux concernant la mesure et la correction de la vue, et parties constitutives pour tous les produits précités, bains pour les yeux ; dispositifs, moniteurs, testeurs, capteurs et/ou périphériques utilisés pour mesurer et/ou enregistrer différentes données physiologiques et/ou signaux biologiques, à savoir les battements des paupières ; appareils de contrôle et dispositif à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage pour la mesure des battements de paupières, tous à usage médical.

Classe Nº 35 : Publicité dans le domaine de l'optique ; gestion des affaires commerciales dans le domaine de l'optique ; administration commerciale dans le domaine de l'optique ; publicité radiophonique, télévisée et par voie d'affichage dans le domaine de l'optique ; services de diffusion d'information publicitaire par voie électronique, notamment par réseaux de communication mondiale (Internet) ou à accès privé (Intranet) ou à accès privé (Intranet) dans le domaine de l'optique ; études de projets relatifs au marketing dans le domaine de l'optique ; location de matériel publicitaire dans le domaine de l'optique ; location d'espaces publicitaires et de temps publicitaires sur tout moyen de communication dans le domaine de l'optique ; mise à jour de documentation publicitaire dans le domaine de l'optique ; gestion de fichiers informatiques dans le domaine de l'optique ; recueil et systématisation de données dans un fichier

central dans le domaine de l'optique ; abonnements à une base de données dans le domaine de l'optique ; abonnements à un serveur de bases de données dans le domaine de l'optique ; services de mise à jour de base de données dans le domaine de l'optique ; services d'abonnement à des journaux dans le domaine de l'optique pour des tiers ; aide aux entreprises industrielles ou commerciales dans la conduite de leurs affaires dans le domaine de l'optique ; conseils, informations ou renseignements d'affaires dans le domaine de l'optique ; promotion des ventes dans le domaine de l'optique pour des tiers ; organisation et conduites de colloques, séminaires, conférence, congrès et d'ateliers de formation à buts commerciaux ou publicitaires dans le domaine de l'optique ; démonstration de produits optiques ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité dans le domaine de l'optique ; services d'analyse dans le domaine de l'optique, à savoir analyses de la concurrence et études de marché ; services de conseils et d'aide pour la direction et l'organisation des affaires dans le cadre de réseaux de franchise, informations et rapports d'affaires relatifs aux franchises dans le domaine de l'optique ; service rendus par un franchiseur, à savoir aide dans l'exploitation ou la direction d'entreprises commerciales ou industrielles dans le domaine de l'optique ; expertises en affaires, prospection de débouchés commerciaux dans le domaine de l'optique ; études et recherches de marchés dans le domaine de l'optique ; prévisions économiques dans le domaine de l'optique ; réalisation d'études prospectives dans le domaine de l'optique ; opérations de mercatique dans le domaine de l'optique ; services de regroupement et de mise à disposition (présentation) au profit de tiers de produits et de services dans le domaine de l'optique, permettant aux clients de voir et d'acheter ces produits et services dans les magasins de vente au détail ou dans les grands magasins, dans un catalogue général de marchandises ou un site Internet, ou à la télévision ou toute autre forme de média électronique de télécommunication (à l'exception de leur transport) ; opérations de mercatique dans le domaine de l'optique ; offres et informations commerciales sur des possibilités d'achat avantageuses dans le domaine de l'optique ; service de promotion attachés à un programme de fidélisation de clientèle dans le domaine de l'optique ; organisation, mise en œuvre et supervision des ventes et programmes de primes promotionnelles à savoir organisation d'opérations promotionnelles et publicitaires en vue de fidéliser la clientèle dans le domaine de l'optique ; distribution de cartes de client, de cartes de ristourne et de chèques-cadeaux (distribution de matériel publicitaire) dans le domaine de l'optique ; organisation de campagne promotionnelles régionales et nationales dans le domaine de l'optique ; aide à la direction des affaires dans le domaine de l'optique ; service de conseil aux entreprises de l'activité optique pour leur gestion commerciale ; services de vente au détail, de vente au détail en ligne et de catalogues de vente par correspondance d'appareils et instruments d'optique à savoir : lunettes, lunettes de vue, lunettes de protection, lunettes de soleil,, verres (lunettes), verres solaires, verres correcteurs (optique), verres de contact, lentilles, verres à usage optique ou conçus pour protéger les yeux, protège yeux, refractomètres oculaires, oculaires et instruments contenant des oculaires, monocles, visières anti-éblouissants et filtres anti-éblouissants et filtres colorés, appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction d'images dans le domaine de l'optique, supports d'enregistrement magnétiques destinés à stocker les données ophtalmologiques des patients pour leur suivi par les différents acteurs médicaux ou paramédicaux de la discipline ophtalmologique, appareils et instruments de lunetterie [à savoir étuis pour lunettes, étuis pour verres de contact, montures et supports pour lunettes, protections de lunettes, montures de verres (lunettes)], articles de lunetterie, bandeaux, cordons, cordonnets, chaînes et liens pour retenir les lunettes, récipients et supports pour lentilles de contact, appareils pour le diagnostic non à usage médical, appareils ou instruments à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage de données, dispositifs de protection personnelle contre les accidents, appareils électroniques numériques sans fil de transmission de données et les logiciels y relatifs, appareils numériques mobiles électroniques de poche capable de fournir un accès à l'Internet et à l'envoi, la réception et le stockage de données numériques, dispositifs, périphériques utilisés pour mesurer et ou enregistrer différentes données physiologiques à savoir la fréquence du rythme de battement des paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières, récepteurs utilisés pour la détection, le stockage, le traitement des données électroniques émanant d'un capteur qui enregistre les données liées à l'activité des battements des paupières, capteurs électriques ou électroniques pour détecter, mesurer, traiter, rassembler, enregistrer et transmettre des données générales relatives au rythme de battement des paupières, cartes de circuits intégrés et ou circuits intégré pour mesurer des données physiologiques, à savoir la fréquence du rythme de battement de paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières ; services de vente au détail, de vente au détail en ligne et de catalogues de vente par correspondance d'appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, membres, yeux et yeux artificiels, matériel de suture, prothèses oculaires, plateaux pour les yeux à usage médical et chirurgical, appareils médicaux concernant la mesure et la correction de la vue, et parties constitutives pour tous les produits précités, bains pour les yeux, dispositifs, moniteurs, testeurs, capteurs et/ou périphériques utilisés pour mesurer et/ou enregistrer différentes données physiologiques et/ou signaux biologiques, à savoir les battements des paupières, appareils de contrôle et dispositif à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage pour la mesure des battements de paupières, tous à usage médical.

Classe Nº 44 : Services médicaux ; services d'opticiens : contactologie, optométrie. Détection d'anomalies oculaires, conseils, essais, ajustements de verres et montures de lunettes de vue. Conseils en physionomie. Conseils, essais et ajustements de prothèses et d'implants artificiels (yeux artificiels). Conseils, essais, ajustements de cordons et de chaînes pour lunettes. Conseils, essais de lunettes de protections solaires, de jumelles. Conseils en matière de choix d'étuis et de produits d'entretien pour lunettes (stylo éponge, lingettes, tissu de nettoyage, produits de rinçage et de décontamination pour lentilles de contact). Essais d'étuis et de produits d'entretien pour (stylo éponge, lingettes, tissu de nettoyage, produits de rinçage et de décontamination pour lentilles de contact). Services d'oculistes et soins médicaux dans le domaine de l'ophtalmologie. Conseil et information dans le domaine de l'optique ; services de soin des yeux ; services d'entretien concernant la fourniture de produits optiques, pharmaceutiques et médicaux, à savoir solutions pour verres de contact, préparations pour le nettoyage de verres optiques, de verres de contact, collyres, solutions salines, lingettes pour nettoyer les lunettes ; services d'essayage de lunettes et de tests de la vue ; services de santé à savoir conseils en matière d'optique ; services sur l'Internet de bilans liés au bien-être et à la santé et produisant un rapport fournissant des informations liées au bien-être et à la santé ; fourniture d'un site Web proposant des informations dans le domaine du bien-être et de la santé.

Classes de produits ou services : 9, 10, 35, 44.

Nº National : 14 4 130 096

Dépôt du : 30 OCTOBRE 2014

à : I.N.P.I. - ÎLE DE FRANCE

M. Dumont Emmanuel, 49 rue des Partants, 75020 PARIS.

Mme Departe-Mahuteau Brigitte, 20 Belle rue, 45000 ORLEANS.

M. Hoijtink Thierry, 17 rue Robert de Flers, Tour Reflets, 75015 PARIS.

M. Manlay Jacques, 48 bis rue Raynouard, 75016 PARIS.

M. Peborde Didier, 5 rue des Moissonneurs, 78230 LE MESNIL ST DENIS.

M. d'Esquerre Michel, 3 rue Léon Vaudoyer, 75007 PARIS.

M. Afendulis Florin, 4 rue des Halles, 68100 MULHOUSE.

M. Ben Cheikh Ahmed, 46 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS.

M. Lassalle François, 17 rue Marc Sangnier, 92700 COLOMBES.

M. Docq Michel, 31 rue de la Vallée, 78640 VILLIERS ST FREDERIC.

Mme MARZIN Catherine, 15 Allée Alphonse Daudet, 77600 CONCHES-GONDOIRE.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
M. Dumont Emmanuel, 49 rue des Partants, 75020 PARIS.

TEAM AUTO CONSULTING

IQRVOTE

Classe Nº 35 : Services d'agences d'informations commerciales ; publicité ; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail ; promotion des ventes, services d'études en matière de marketing. Etudes de marché.

Classe Nº 38 : Services de télécommunication ; fourniture en ligne de forum électroniques pour la transmission de messages et de contenus multimédia ; services de fourniture d'accès à des bases de données ;

Classe Nº 42 : Hébergement de sites Web contenant des informations dans le domaine de la restauration ; services de conception et développement de logiciels ; développement de logiciels informatiques et fourniture de moteurs de recherche permettant d'obtenir des bases de données, notamment dans le domaine de la restauration via un réseau informatique mondial.

Classes de produits ou services : 35, 38, 42.

BOPI de publication antérieure : 14/47

Nº National : 14 4 130 085

Dépôt du : 30 OCTOBRE 2014

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

bleu marine, sarl, 28 le bourg, 33420 SAINT VINCENT DE PERTIGNAS.
Nº SIREN : 538 225 525.

M. perichon alain, 28 le bourg, 33420 SAINT VINCENT DE PERTIGNAS.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
bleu marine, M. perichon alain, 28 le bourg, 33420 SAINT VINCENT DE PERTIGNAS.

le caviste

Classe Nº 11 : Appareils d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires ; appareils ou installations de climatisation ; congélateurs ; cafetières électriques ; appareils et machines pour la purification de l'air ou de l'eau ; stérilisateurs ; Armoires et vitrines isothermes ou réfrigérantes pour tout produit alimentaire, caves à cigares (appareils), meubles et casiers à cigares ;

Classe Nº 20 : Meubles, glaces (miroirs), cadres ; objets d'art en bois, cire, plâtre, liège, roseau, jonc, osier, corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques ; cintres pour vêtements ; commodes ; coussins ; étagères ; récipients d'emballage en matières plastiques ; fauteuils ; sièges ; literie (à l'exception du linge de lit) ; matelas ; vaisseliers ; boîtes en bois ou en matières plastiques ;

Classe Nº 21 : Ustensiles et récipients pour le ménage ou la cuisine ; peignes et éponges ; brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la brosserie ; instruments de nettoyage actionnés manuellement ; paille de fer ; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction) ; porcelaines ; faïence ; bouteilles ; objets d'art en porcelaine, en céramique, en faïence ou en verre ; statues ou figurines (statuettes) en porcelaine, en céramique, en faïence ou en verre ; ustensiles ou nécessaires de toilette ; poubelles ; verres (récipients) ; vaisselle.

Classes de produits ou services : 11, 20, 21.

BOPI de publication antérieure : 14/47

Nº National : 14 4 130 095

Dépôt du : 30 OCTOBRE 2014

à : I.N.P.I. - ÎLE DE FRANCE

ATOL S.A, SA COOPERATIVE A CAPITAL VARIABLE, 2 RUE DE LA RENAISSANCE, 92160 ANTONY.
Nº SIREN : 305 219 859.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
INLEX IP EXPERTISE, 5, rue Feydeau, 75002 PARIS.

TU'DORS D'ATOL

Classe Nº 9 : Appareils et instruments d'optique à savoir : lunettes, lunettes de vue, lunettes de protection, lunettes de soleil, lunettes de dépannage pour presbyte, masque de plongée, lunette de plongée, masques pour le sport à l'exception des masques d'escrime, verres (lunettes), verres solaires, verres correcteurs (optique), verres de contact, lentilles ; verres à usage optique ou conçus pour protéger les yeux ; protège-yeux ; refractomètres oculaires, oculaires et instruments contenant des oculaires ; monocles ; visières anti-éblouissantes ; filtres anti-éblouissants et filtres colorés ; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction d'images dans le domaine de l'optique ; supports d'enregistrement magnétiques destinés à stocker les données ophtalmologiques des patients pour leur suivi par les différents acteurs médicaux ou paramédicaux de la discipline ophtalmologique ; appareils et instruments de lunetterie à savoir : étuis pour lunettes, étuis pour verres de contact, montures et supports pour lunettes, protections de lunettes, montures de verres (lunettes) ; articles de lunetterie ; bandeaux, cordons, cordonnets, chaînes et liens pour retenir les lunettes, récipients et supports pour lentilles de contact ; appareils pour le diagnostic non à usage médical ; appareils ou instruments à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage de données ; dispositifs de protection personnelle contre les accidents ; appareils électroniques numériques sans fil de transmission de données et les logiciels y relatifs ; appareils numériques mobiles électroniques de poche capable de fournir un accès à l'Internet et à l'envoi, la réception et le stockage de données numériques ; dispositifs, périphériques utilisés pour mesurer et ou enregistrer différentes données physiologiques à savoir la fréquence du rythme de battement des paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières ; récepteurs utilisés pour la détection, le stockage, le traitement des données électroniques émanant d'un capteur qui enregistre les données liées à l'activité des battements des paupières ; capteurs électriques ou électroniques pour détecter, mesurer, traiter, rassembler, enregistrer et transmettre des données générales relatives au rythme de battement des paupières ; cartes de circuits intégrés et ou circuits intégrés pour mesurer des données physiologiques, à savoir la fréquence du rythme de battement des paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières.

Classe Nº 10 : Appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, membres, yeux et yeux artificiels, matériel de suture, prothèses oculaires, plateaux pour les yeux à usage médical et chirurgical, appareils médicaux concernant la mesure et la correction de la vue, et parties constitutives pour tous les produits précités, bains pour les yeux ; dispositifs, moniteurs, testeurs, capteurs et/ou périphériques utilisés pour mesurer et/ou enregistrer différentes données physiologiques et/ou signaux biologiques, à savoir les battements des paupières ; appareils de contrôle et dispositif à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage pour la mesure des battements de paupières, tous à usage médical.

Classe Nº 35 : Publicité dans le domaine de l'optique ; gestion des affaires commerciales dans le domaine de l'optique ; administration commerciale dans le domaine de l'optique ; publicité radiophonique, télévisée et par voie d'affichage dans le domaine de l'optique ; services de diffusion d'information publicitaire par voie électronique, notamment par réseaux de communication mondiale (Internet) ou à accès privé (Intranet) ou à accès privé (Intranet) dans le domaine de l'optique ; études de projets relatifs au marketing dans le domaine de l'optique ; location de matériel publicitaire dans le domaine de l'optique ; location d'espaces publicitaires et de temps publicitaires sur tout moyen de communication dans le domaine de l'optique ; mise à jour de documentation publicitaire dans le domaine de l'optique ; gestion de fichiers informatiques dans le domaine de l'optique ; recueil et systématisation de données dans un fichier

central dans le domaine de l'optique ; abonnements à une base de données dans le domaine de l'optique ; abonnements à un serveur de bases de données dans le domaine de l'optique ; services de mise à jour de base de données dans le domaine de l'optique ; services d'abonnement à des journaux dans le domaine de l'optique pour des tiers ; aide aux entreprises industrielles ou commerciales dans la conduite de leurs affaires dans le domaine de l'optique ; conseils, informations ou renseignements d'affaires dans le domaine de l'optique ; promotion des ventes dans le domaine de l'optique pour des tiers ; organisation et conduites de colloques, séminaires, conférence, congrès et d'ateliers de formation à buts commerciaux ou publicitaires dans le domaine de l'optique ; démonstration de produits optiques ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité dans le domaine de l'optique ; services d'analyse dans le domaine de l'optique, à savoir analyses de la concurrence et études de marché ; services de conseils et d'aide pour la direction et l'organisation des affaires dans le cadre de réseaux de franchise, informations et rapports d'affaires relatifs aux franchises dans le domaine de l'optique ; service rendus par un franchiseur, à savoir aide dans l'exploitation ou la direction d'entreprises commerciales ou industrielles dans le domaine de l'optique ; expertises en affaires, prospection de débouchés commerciaux dans le domaine de l'optique ; études et recherches de marchés dans le domaine de l'optique ; prévisions économiques dans le domaine de l'optique ; réalisation d'études prospectives dans le domaine de l'optique ; opérations de mercatique dans le domaine de l'optique ; services de regroupement et de mise à disposition (présentation) au profit de tiers de produits et de services dans le domaine de l'optique, permettant aux clients de voir et d'acheter ces produits et services dans les magasins de vente au détail ou dans les grands magasins, dans un catalogue général de marchandises ou un site Internet, ou à la télévision ou toute autre forme de média électronique de télécommunication (à l'exception de leur transport) ; opérations de mercatique dans le domaine de l'optique ; offres et informations commerciales sur des possibilités d'achat avantageuses dans le domaine de l'optique ; service de promotion attachés à un programme de fidélisation de clientèle dans le domaine de l'optique ; organisation, mise en oeuvre et supervision des ventes et programmes de primes promotionnelles à savoir organisation d'opérations promotionnelles et publicitaires en vue de fidéliser la clientèle dans le domaine de l'optique ; distribution de cartes de client, de cartes de ristourne et de chèques-cadeaux (distribution de matériel publicitaire) dans le domaine de l'optique ; organisation de campagne promotionnelles régionales et nationales dans le domaine de l'optique ; aide à la direction des affaires dans le domaine de l'optique ; service de conseil aux entreprises de l'activité optique pour leur gestion commerciale ; services de vente au détail, de vente au détail en ligne et de catalogues de vente par correspondance d'appareils et instruments d'optique à savoir : lunettes, lunettes de vue, lunettes de protection, lunettes de soleil, verres (lunettes), verres solaires, verres correcteurs (optique), verres de contact, lentilles, verres à usage optique ou conçus pour protéger les yeux, protège yeux, refractomètres oculaires, oculaires et instruments contenant des oculaires, monocles, visières anti-éblouissants et filtres anti-éblouissants et filtres colorés, appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction d'images dans le domaine de l'optique, supports d'enregistrement magnétiques destinés à stocker les données ophtalmologiques des patients pour leur suivi par les différents acteurs médicaux ou paramédicaux de la discipline ophtalmologique, appareils et instruments de lunetterie [à savoir étuis pour lunettes, étuis pour verres de contact, montures et supports pour lunettes, protections de lunettes, montures de verres (lunettes)], articles de lunetterie, bandeaux, cordons, cordonnets, chaînes et liens pour retenir les lunettes, récipients et supports pour lentilles de contact, appareils pour le diagnostic non à usage médical, appareils ou instruments à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage de données, dispositifs de protection personnelle contre les accidents, appareils électroniques numériques sans fil de transmission de données et les logiciels y relatifs, appareils numériques mobiles électroniques de poche capable de fournir un accès à l'Internet et à l'envoi, la réception et le stockage de données numériques, dispositifs, périphériques utilisés pour mesurer et ou enregistrer différentes données physiologiques à savoir la fréquence du rythme de battement des paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières, récepteurs utilisés pour la détection, le stockage, le traitement des données électroniques émanant d'un capteur qui enregistre les données liées à l'activité des battements des paupières, capteurs électriques ou électroniques pour détecter, mesurer, traiter, rassembler, enregistrer et transmettre des données générales relatives au rythme de battement des paupières, cartes de circuits intégrés et ou circuits intégré pour mesurer des données physiologiques, à savoir la fréquence du rythme de battement de paupières, la variabilité de la fréquence du rythme de battement des paupières ; services de vente au détail, de vente au détail en ligne et de catalogues de vente par correspondance d'appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, membres, yeux et yeux artificiels, matériel de suture, prothèses oculaires, plateaux pour les yeux à usage médical et chirurgical, appareils médicaux concernant la mesure et la correction de la vue, et parties constitutives pour tous les produits précités, bains pour les yeux, dispositifs, moniteurs, testeurs, capteurs et/ou périphériques utilisés pour mesurer et/ou enregistrer différentes données physiologiques et/ou signaux biologiques, à savoir les battements des paupières, appareils de contrôle et dispositif à des fins de surveillance, de suivi, d'enregistrement ou d'affichage pour la mesure des battements de paupières, tous à usage médical.

Classe Nº 44 : Services médicaux ; services d'opticiens : contactologie, optométrie. Détection d'anomalies oculaires, conseils, essais, ajustements de verres et montures de lunettes de vue. Conseils en physionomie. Conseils, essais et ajustements de prothèses et d'implants artificiels (yeux artificiels). Conseils, essais, ajustements de cordons et de chaînes pour lunettes. Conseils, essais de lunettes de protections solaires, de jumelles. Conseils en matière de choix d'étuis et de produits d'entretien pour lunettes (stylo éponge, lingettes, tissu de nettoyage, produits de rinçage et de décontamination pour lentilles de contact). Essais d'étuis et de produits d'entretien pour (stylo éponge, lingettes, tissu de nettoyage, produits de rinçage et de décontamination pour lentilles de contact). Services d'oculistes et soins médicaux dans le domaine de l'ophtalmologie. Conseil et information dans le domaine de l'optique ; services de soin des yeux ; services d'entretien concernant la fourniture de produits optiques, pharmaceutiques et médicaux, à savoir solutions pour verres de contact, préparations pour le nettoyage de verres optiques, de verres de contact, collyres, solutions salines, lingettes pour nettoyer les lunettes ; services d'essayage de lunettes et de tests de la vue ; services de santé à savoir conseils en matière d'optique ; services sur l'Internet de bilans liés au bien-être et à la santé et produisant un rapport fournissant des informations liées au bien-être et à la santé.

Classes de produits ou services : 9, 10, 35, 44.

BOPI de publication antérieure : 14/47

Nº National : 14 4 130 122

Dépôt du : 30 OCTOBRE 2014

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

M. Erpicum Thomas, Tour du Cardinal, BP 128, 13210 SAINT REMY DE PROVENCE.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
M. Erpicum Thomas, Tour du Cardinal, BP 128, 13210 SAINT REMY DE PROVENCE.

Philobio

Classe Nº 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; savons ; parfums, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices ; dépilatoires ; produits de démaquillage ; rouge à lèvres ; masques de beauté ; produits de rasage ; produits pour la conservation du cuir (cirages) ; crèmes pour le cuir ;

Classe Nº 4 : Huiles et graisses industrielles ; lubrifiants ; produits pour absorber, arroser, lier la poussière ; combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes ; bougies, mèches pour l'éclairage ; bois de feu ; gaz d'éclairage ;

Classe Nº 5 : Produits pharmaceutiques et vétérinaires ; produits hygiéniques pour la médecine ; aliments et substances diététiques à usage médical ou vétérinaire, ces produits étant issus d'une production biologique ou élaborés à partir de produits qui en sont issus ; aliments pour bébés, ces produits étant issus d'une production biologique ou élaborés à partir de produits qui en sont issus ; compléments alimentaires pour êtres humains et animaux, ces produits étant issus d'une production biologique ou élaborés à partir de produits qui en sont issus ; matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour le bain à usage médical ; culottes ou serviettes hygiéniques ;